

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 08 octobre 2024 Procès-verbal n°5

Président : M. Philippe BARRITAULT
Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU, MM. Emmanuel POUMEROULIE, Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU

Le PV n° 4 est adopté sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18/U17	Br	A	2	05/10/24	29593017	GJ VVM Chauvigny (2) / Naintré (2)	Gambardella Tour 4	26/10/24
U18/U17	Br	B	2	05/10/24	29593066	Poitiers Baroc (1) / Poitiers CEP (2)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U16	Br	B	2	05/10/24	29593241	Jaunay Marigny (1) / Poitiers ASAC (2)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U16	Br	B	2	05/10/24	29593240	Châtelleraut Portugais (1) / St Benoit (1)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U17/U16	Br	B	2	05/10/24	29593239	Neuville (2) / Poitiers CEP (1)	Gambardella Tour 3	26/10/24
U15	Br	A	1	28/09/24	29593730	Mirebeau (1) / GJ Montasévrès (1)	Arrêté municipal	26/10/24
U13	D1	B	1	28/09/24	29594158	GJ Espoir Sud Poitiers (1) / GJ VVM Chauvigny (1)	Arrêté municipal	26/10/24
U13	Br	F	1	28/09/24	29594522	GJ Espoir Sud Poitiers (2) / GJ VVM Chauvigny (4)	Arrêté municipal	26/10/24

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18	A	1	21/09/24	29408633	GJ 3 Vallées 86 (1) / Nieuil Mignaloux (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24
U18	B	1	21/09/24	29408977	GJ Avenir 86 (1) / Châtelleraut Portugais (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	C	1	21/09/24	29436349	Poitiers Baroc (1) / GJ Sud Haut Poitou (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	D	1	21/09/24	29436354	Jaunay Marigny (1) / GJ Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 2	02/11/24 *
U18	E	1	21/09/24	29440985	Brion St Secondin (1) / Cissé (1)	Gambardella Tour 2	26/10/24
U18	J	3	19/10/24	29436392	Migné Auxances (2) / Neuville (1)	Gambardella Tour 3	02/11/24
U15	A	3	45584	29440850	Valence en Poitou OC (1) / St Benoit (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	A	3	45584	29440851	Vivonne (1) / GJ Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	B	3	45584	29440857	St Savin/Vicq (1) / Montmorillon (2)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	B	3	45584	29440856	GJ VVM Chauvigny (3) / GJ 3 Vallées 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	C	3	45584	29440862	GJ Antoligné Ingrandes (1) / Naintré (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	C	3	45584	29440863	Coussay/SOC/Pleumartin (1) / GJ Avenir 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U15	D	3	45584	29440983	Availles/Bonneuil (1) / Châtelleraut Portugais (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U16	E	3	45584	29441015	Neuville (2) / Biard (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U17	E	3	45584	29441016	GJ Avenir 86 (2) / GJ Dissay Beaumont (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U18	F	3	45584	29441032	Loudun (1) / Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U19	H	3	45584	29441021	GJ Dissay Beaumont (2) / GJ Sud Haut Poitou (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24
U20	I	3	45584	29440899	GJ Val de Vonne (1) / GJ Espoir Sud Poitiers (3)	Coupe Nouvelle Aquitaine	26/10/24

* Sauf si qualification de l'équipe encore engagée en Gambardella, matchs des 5/10/24 et 19/10/24

OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est remise en place cette saison pour les catégories U18, U17 et U15.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec **les valeurs de notre sport portées par la FFF-sous l'acronyme « PRETS »**

PLAISIR – RESPECT- ENGAGEMENT – TOLÉRANCE – SOLIDARITÉ

RAPPEL

- Les tirs au but ne se font qu'en Challenge et pas en Championnat.
- La FMI **est obligatoire** et doit être transmise le lundi avant midi sous peine d'amende jusqu'à réception. Vérifiez :
 - Vos identifiants
 - Vos mots de passe
 - Et votre habilitation à la FMI pour la catégorie concernée
- Les arbitres doivent veiller à noter les remplacements sur la FMI ou feuille de match papier.
- **Les joueurs doivent porter le numéro du maillot indiqué sur la feuille de match**
- La Commission demande aux clubs de ne pas faire jouer leur équipe 1 (lorsque celle-ci est exempt) en lieu et place de son équipe réserve afin de respecter l'équité du championnat.

CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15

Date limite des inscriptions (Footclubs) : mardi 15 octobre 2024.

A ce jour, les clubs qui désirent s'engager :

- En U15 à 8 : Poitiers Cep et GJ 3Vallées 86, Availles /Bonneuil et Châtelleraut Portugais
- En U17/U18 : Vicq sur Gartempe

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent

U18/U17

FORFAIT

Match n°29593015 : GJ Montasèvres (2) – Cissé /Vouneuil (1) en poule A du 05/10/2024

1^{er} forfait de l'équipe de Cissé /Vouneuil (1) (sans déplacement).

Amende de 13€ au club de Cissé

Courriel du club de Cissé : pris note

U17/U16

Match n°29593119 : Loudun (1) – Availles /Bonneuil (1) en poule A du 05/10/2024

Participation à ce match d'un U18.

Dossier transmis à la Commission Litiges et Contentieux.

Dossier en instance

Courriel du club de Loudun :

La Commission décide de maintenir l'équipe en U17/U16 Poule A jusqu'à la fin de la 1^{ère} phase et propose l'inscription de l'équipe en U18/U17 lors de la 2^e phase.

U15 BRASSAGE

FORFAIT

Match n° 29593978 : GJ Espoir Sud Poitiers (3) – St Benoit (1) en poule D du 05/10/2024

1^{er} forfait de l'équipe de St Benoit (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de St Benoit (1)

Match n°29687867 : Mignaloux/Nieuil (1) – GJ Montasèvres (2) en poule F du 05/10/24

1^{er} forfait de l'équipe de GJ Montasèvres (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au GJ Montasèvres

Match n° 29687870 : Poitiers ASAC (2) – GJ Sud Haut Poitou (2) en poule F du 05/10/2024

1^{er} forfait de l'équipe de GJ Sud Haut Poitou (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au GJ Sud Haut Poitou (2)

Courriel du club de St Savin St Germain : réponse faite par téléphone

FESTIVAL FOOT PITCH



saison 2024-2025

FESTIVAL FOOT U13 Pitch

2ème TOUR - samedi 19 octobre 2024

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A	B à Antran	C à Vouillé	D
SAMMARCOLLES/NV/3M/S/L/BE U	MIRE BEAU	GJ SUD HAUT POITOU	MIGNALOUX BEAUVOIR
OZON	GJ AVENIR 86	GJ DISSAY BEAUMONT	BONNEUIL MATOURS
PORTUGAIS CHATELLERAULT	JAUNAY MARIGNY	VOUNEUIL BERUGES	GJ 3 VALLEES 86
CHATELLERAULT SO	NAINTRE	MIGNE AUXANCES	GJ VMMCHAUMIGNY

E à Smarves	F	G	H à Lençloitre
GJ VAL DE VONNE	MONTMORILLON	NEUVILLE	STADE POITEVIN
GJ FOOT SUD 86	ST MAURICE GENDAY	BUKEROLLES	LE MIGNON/CERWAY/ST GENEST
BIARD	NEUL L'ESPOIR	CISSE	ASAC
GJ ESPOR SUD POITIERS	VIVONNE	POITIERS 3 CITES	POITIERS CEP



Club recevant

Rappel :

Le deuxième tour aura lieu le 19 octobre 2024.

La finale départementale est prévue le 5 avril

CHALLENGE MAURICE DANSAC

CHALLENGE DANSAC U13

1er TOUR - samedi 19 octobre 2024

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A à Colombiers
ASM 1
OZON 2
OUZILLY/COLOMBIERS/THURE BESSE 1

B
LOUDUN 1
CHATELLERAULT PORTUGAIS 2
SO CHATELLERAULT 2

C à Senillé
COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN 1
OZON 3
GJ DISSAY BEAUMONT 4
NEUVILLE 3

D à Antoigné
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1
BONNEUIL/AVAILLES 2
GJ AVENIR 86 2
NEUVILLE 2

E à Vendevre
CHASSENEUIL ST GEORGES 1
GJ DISSAY BEAUMONT 2
LA PALLU 2
L'ENVIGNE CERNAY 2

F à St Georges les Baillargeaux
LA PALLU 1
GJ DISSAY BEAUMONT 3
CHASSENEUIL ST GEORGES 2
MIGNE AUXANCES 3

G à Montamisé
GJ MONTASEVRES 1
POITIERS ASAC 2
POITIERS CEP 2
MIGNE AUXANCES 2

H
LIGUGE 1
GENCAY.BRI.SOM.ASL.CHT 2
POITIERS 3 CITES 2
BUXEROLLES 2

I à Verrières
ST SAVIN VICQ 1
GJ 3 VALLEES 86 3
GJ VVM CHAUVIGNY 3
POITIERS STADE 3

J à Lavoux
VALDIVIENNE 1
POITIERS ASAC 3
ST SAVIN VICQ 2
GJ VVM CHAUVIGNY 4

K à Château Garnier
VALENCE EN POITOU OC 1
ST BENOIT 2
GJ VAL DE VONNE 2
GJ FOOT SUD 86 2

L à Gençay
ST BENOIT 1
POITIERS STADE 4
GJ ESPOIR SUD POITIERS 3
GEN.BRI.SOM.ASL.CHT 3

M à Avanton
POITIERS STADE 2
GJ SUD HAUT POITOU 3
GJ ESPOIR SUD POITIERS 2
CISSE / AVANTON 2

N à Ayrion
VOUNEUIL BERUGES 2
GJ ESPOIR SUD POITIERS 4
GJ SUD HAUT POITOU 2
BIARD 2

O Stade Roger Ledoux
MONTMORILLON 2
GJ VVM CHAUVIGNY 2
GJ 3 VALLEES 86 2
GJ MONTASEVRES 2

Participent :

- Les équipes 1 éliminées au 1^{er} tour du Festival Foot U13
- Les équipes 2 engagées automatiquement
- Les équipes 3 et plus sur engagement

Club recevant

U13 BRASSAGE / 1

FORFAIT

Match n°29594548 : GJ Sud Haut Poitou (3) – Biard (2) en poule G du 28/09/2024

1^{er} forfait de l'équipe de Biard (2) (sans déplacement)

S'agissant de la 1^{ère} journée de championnat, la Commission décide de ne pas amender

Match n°29594470 : La Pallu (2) – Neuville (3) en poule D du 05/10/2024

1^{er} forfait de l'équipe de La Pallu (2) (sans déplacement de Neuville (3))

Amende de 13€ au club de La Pallu

Match n°29594526 : Poitiers Stade (4) – Migné Auxances (3) du 05/10/2024

1^{er} forfait de l'équipe de Migné Auxances (3) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Migné Auxances

Courriel de Poitiers Stade : la Commission accepte l'intégration d'une équipe féminine en U13 Brassage poule D à la place de l'exempt à partir du 9/11/2024. Pour l'équité du championnat, les résultats des matchs ne seront pas comptabilisés.

PLATEAUX U11

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

RAPPEL :

Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés
- En cas de défection de prévenir le responsable du plateau
- De donner la fiche au club organisateur

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

-Envoi tardif des documents 15€

-Licence manquante 20€

La licence dûment validée (par la ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son président.

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.**

Plateaux non joués

Suite à des arrêtés municipaux, les plateaux suivants n'ont pas eu lieu :

Plateau du 28/09/2024 :

Poule E à Dissay (Biard 1, Fontaine le Comte 1, GJ Sud Haut Poitou 2 et GJ Dissay Beaumont 2)

Poule F à Nouaillé (Nouaillé, Poitiers 3 cités 2 et Poitiers Stade 2)

La Commission propose, si les clubs le souhaitent et se mettent d'accord, de rattraper le plateau le samedi 19 octobre. Dans ce cas merci de prévenir le District.

TRANSMISSION TARDIVE ou FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception de ladite feuille.

Annulation amende de 15€

Match n°29594548 : GJ Sud Haut Poitou (3) – Biard (2) en U13 Brassage poule G du 28/09/2024

Amende de 15€

Match n° 29593064 : GJ Val de Vonne (2) – Poitiers Baroc (1) en U18/U17 poule B du 28/09/2024
(Amende renouvelée jusqu'à réception de la feuille de match)

Plateaux U11 du 28/09/2024 : Non amendés

Poule B, plateau 2, Ozon
Poule D, plateau 2, Migné Auxances
Poule H, plateau 2, Les Trois Moutiers,
Poule E, plateau 1, Coussay les Bois

Plateaux U11 du 05/10/2024 : Amende 15€

Poule I, plateau 2, GJ Antoigné Ingrandes
Poule J, plateau 2, Cissé
Poule K, plateau 1, Nieuil l'espoir
Poule L, plateau 1, Chasseneuil St Georges
Poule M, plateau 2, St Benoit

Les feuilles de plateau manquantes doivent être envoyées au District pour le mardi 15 octobre sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception.

Plateaux U7/U9 de la Journée de Rentrée du 21/09/2024

Plateau à Jaunay Marigny
Feuille récapitulative manquante. A envoyer pour **le mardi 15 octobre**.

Plateaux U7/U9 du 28/09/2024

Secteur 3, plateau à Cenon, manque feuille de licences et de compte-rendu.
A envoyer pour **le mardi 15 octobre**

Plateaux U7/U9 du 05/10/2024 : Amende 15€

Secteur 1, plateau aux Trois Moutiers, manque feuille de licences et de compte-rendu.
Secteur 4, plateau à Benassay, manque feuille de licences et de compte-rendu.
Secteur 8, plateau à Valdivienne, manque feuille de licences et de compte-rendu.

Les feuilles de plateau manquantes doivent être envoyées au District pour le mardi 15 octobre sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception.

DIVERS

RAPPEL : Pour les plateaux U11 et U7/U9, il est demandé d'utiliser les documents transmis en début de saison. Ceux-ci doivent être remplis correctement et lisiblement pour faciliter le contrôle par la commission et sont à transmettre par FAL avant le lundi midi sous peine d'amende.

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU